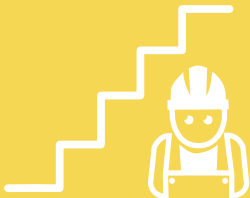


Vivre dignement et durablement chez soi

- Effectuer des travaux d'adaptation de votre logement.
- Obtenir des informations sur vos droits.
- Économiser de l'énergie et réduire vos factures.
- Connaître des entreprises de confiance.

TERRITOIRE DE BRIEY

Adaptation
de l'habitat



Économie
d'énergie



Bénévolat
Loisirs



Prévention
Santé



CHARTRE Bien vieillir à domicile

Ce dispositif unique en France rassemble 15 partenaires, pour vous accompagner dans les démarches d'adaptation de votre domicile. Cette action, initiée par le Département de Meurthe-et-Moselle sur le territoire de Briey, regroupe à la fois des acteurs du logement, de l'habitat, de l'énergie, de la défense du consommateur et des institutions locales. Elle vise à vous informer et vous orienter vers les structures dédiées à ce domaine ; une réponse à vos besoins et vos questionnements.

Cette initiative associe les entreprises du bâtiment afin de vous garantir des travaux fiables et de qualité. Ces entreprises vous assurent un savoir-faire en matière d'accessibilité et d'adaptation du logement grâce à leur adhésion à l'un des labels dédiés : **Handibat** et **Les Pros de l'Accessibilité** et à leur adhésion à la charte de bonnes pratiques **Bien vieillir à domicile**.

Ce feuillet a pour objectif de vous présenter les engagements et les dispositifs des entreprises et des partenaires.

Les entreprises du bâtiment

Les détails de la « charte de bonnes pratiques des professionnels du bâtiment œuvrant dans la rénovation des logements pour favoriser l'autonomie de personnes dans leur domicile » est disponible sur : www.meurthe-et-moselle.fr

Dans le cadre de cette charte de bonnes pratiques, ces entreprises s'engagent à :

- Être attentives à vos besoins et à ceux de votre entourage.
- Vous informer sur les organismes proposant des aides.
- Vous conseiller des aménagements adéquats aux tarifs justes, respectant les aspects réglementaires et les préconisations des organismes compétents.
- Produire des devis respectant la réglementation, clairs et détaillés à titre gracieux, dans un délai raisonnable.
- Vous fournir les pièces justificatives pour les demandes d'aides.
- Être sensibilisées à la perte d'autonomie et à ses conséquences sur l'adaptation des lieux de vie.
- Être labélisées dans le domaine.
- En cas de sous-traitance, faire respecter les clauses de la charte par le sous-traitant.
- Informer le service Personnes âgées-Personnes Handicapées du territoire de Brier de toute situation constatée qui lui paraîtrait préoccupante.



Les artisans Handibat

La CAPEB, vous propose des artisans labélisés Handibat®.

Les professionnels labélisés détectent les besoins en termes d'accessibilité avec une approche spécifique de leur métier, visent le confort d'usage de la personne et la continuité de la chaîne de déplacement, veillent au respect des délais et à la bonne gestion de chantier, collaborent avec d'autres professionnels : ergothérapeutes, spécialistes de l'habitat, associations, etc.



Maison des Métiers
4 rue de la Vologne 54520 Laxou
03 83 95 61 10
capeb54@capeb54.fr
<http://www.handibat.info/>

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du bâtiment

- Promouvoir, défendre, représenter l'artisanat du bâtiment.
- Défense individuelle et collective de ses adhérents.
- Représentation de l'artisanat du bâtiment face aux pouvoirs publics : négociations et revendications.
- Contribution au développement économique des entreprises.
- Participation à la gestion des organismes sociaux.
- Relations avec les partenaires.
- Promotion des métiers auprès du grand public.

Les entreprises Les Pros de l'Accessibilité

Ce sont des artisans et des entrepreneurs du bâtiment possédant un savoir-faire reconnu dans l'accessibilité de tous types de bâtiments ou dans l'adaptation de logements pour des personnes handicapées, à mobilité réduite ou âgées, en vue de favoriser leur maintien à domicile.

Vous êtes un particulier ou un maître d'ouvrage avec un projet de mise en accessibilité d'un bâtiment ou d'un logement ? Vous souhaitez améliorer l'autonomie d'une personne de votre entourage à son domicile ?

Découvrez tout ce que recouvre la notion d'accessibilité des bâtiments et pourquoi faire appel à un Pro de l'accessibilité pour réaliser vos travaux.

Daniel Kolanek,
animateur Métiers
régional



62 Rue de Metz 54000 Nancy
03 83 30 80 73
kolanekd@grandest.ffbatiment.fr
<http://www.travaux-accessibilite.lebatiment.fr>

Fédération Départementale du bâtiment et des travaux publics de Meurthe-et-Moselle

La FFB (Fédération Française du Bâtiment) est une structure professionnelle qui représente et accompagne les entreprises du bâtiment adhérentes. Elle est structurée par un réseau de proximité par département et région. Elle a un rôle de porte-parole, de dépense et de soutien des entreprises et artisans grâce à des équipes pluridisciplinaires (juridique, formation, emploi, technique, métiers). Elle échange également avec les pouvoirs publics et décideurs sur les projets territoriaux.



03 57 49 81 10
paphbriey@departement54.fr

Territoire de Briey
03 82 46 57 58
Maison du Département
3, place de l'Hôtel des Ouvriers
54310 Homécourt



123, rue Ernest Albert - CS 31030
54521 Laxou cedex
03 83 97 44 20
www.mdp.meurthe-et-moselle.fr

Lundi, mardi, jeudi
et vendredi : 13h30 à 16h30
Accueil téléphonique :
lundi, mardi, jeudi
et vendredi : 9h à 12h



Place des Ducs de Bar 54035 Nancy cedex
03 83 91 40 25 - 0820 15 15 15 (0,15 cents/min)
ddt-hab-anah@meurthe-et-moselle.gouv.fr
www.anah.fr



12, rue de la Monnaie - BP 315 - 54006 Nancy cedex
03 83 30 80 60
cal@cal54.org / www.cal54.org



81-85, rue de Metz 54073 NANCY Cedex
3960 (0,06 € / min + prix de l'appel)
habitat@carsat-norddest.fr
www.carsat-norddest.fr

Régis Janovec,
architecte-conseiller,
territoire du PAYS-HAUT



48, esplanade Jacques-Baudot 54035 Nancy Cedex
rjanovec@caue54.departement54.fr
03 83 94 51 78
www.caue54.com

Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle Service Personnes âgées- Personnes handicapées

Informe les personnes âgées et les personnes handicapées, ainsi que leurs familles des dispositifs les concernant et les accompagne dans leurs démarches. Il oriente vers les organismes adaptés et les professionnels compétents. Les conseillères assurent l'évaluation des situations de perte d'autonomie et préconisent un plan d'aide personnalisé.

Service logement

Des aides aux travaux peuvent être accordées sur :

- la rénovation thermique de l'habitat (notamment dans le cadre du programme *Habiter mieux*),
- l'adaptation à la perte d'autonomie liée aux handicaps ou au vieillissement,
- l'amélioration des logements « indignes ou non décents ».

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

La MDPH contribue à l'étude des aménagements de domicile liés au handicap et à leur financement au travers de la prestation de compensation du handicap et de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé. Des professionnels ergothérapeutes et travailleurs sociaux interviennent dans l'environnement de la personne pour évaluer les besoins et contribuer à la réalisation des projets d'aménagement du domicile.

Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)

L'Agence Nationale de l'Habitat a pour mission d'améliorer le parc de logements privés existants en accordant des aides financières pour travaux sous conditions à des propriétaires occupants, bailleurs et copropriétaires en difficulté.

Ses axes d'intervention sont la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé, la lutte contre la précarité énergétique et l'adaptation des logements aux besoins des personnes âgées ou handicapées.

Centre d'Amélioration du Logement de Meurthe-et-Moselle (CAL 54)

Le CAL 54 intervient dans les domaines du conseil aux particuliers (évaluations énergétiques, audits adaptation, approches techniques, financières et fiscales) et du financement des projets d'amélioration de l'habitat privé (logement personnel ou destiné à la location), en assurant le montage et le suivi administratif des demandes d'aides auprès de l'Anah, de l'Etat, des caisses de retraite, du Conseil départemental et des collectivités locales.

Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail du Nord-Est (Carsat Nord-Est)

La Carsat Nord-Est propose deux types d'aides :

- **le kit prévention** : un ensemble d'aides techniques (barres d'appui, siège adapté, main courante...) pour améliorer votre confort de vie et votre sécurité,
- **l'aide à l'habitat** : une subvention à la réalisation de travaux d'aménagement (travaux de prévention de la perte d'autonomie et de lutte contre la précarité énergétique uniquement). Le montant de l'aide est en fonction du montant des travaux et de vos ressources. Dans les deux cas, une visite d'évaluation de vos besoins est réalisée par un professionnel. Pour en bénéficier, il faut être titulaire d'une retraite du régime général à titre principal et résider dans la circonscription de la Carsat du Nord-Est.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Meurthe-et-Moselle (CAUE 54)

Les architectes et le paysagiste du CAUE 54 sont à la disposition des particuliers pour des conseils gratuits, dans une approche globale, pour tout type de projet de construction, de réhabilitation, de rénovation de l'habitat, ou d'aménagements extérieurs.

Un réseau de partenaires



Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
48, Esplanade Jacques-Baudot CO 900 19 -
54035 Nancy Cedex

Jacques Fleury
Président



76, rue de la Hache BP20294 - 54005 Nancy Cedex
09 52 19 48 23 - contact@ufc54.fr
<https://facebook.com/ufcque.choisir.54>



ADIL / AGENCE DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT
48, rue du Sergent Blandan
54000 Nancy 03 83 27 62 72
www.adil54.org

Pascale Le Pape, responsable
de l'antenne de Briey



40, rue Carnot 54150 Briey 03 83 95 60 65
pascale-lepape@cm-nancy.fr / www.cma-nancy.fr



Maison du Département
3, place de l'Hôtel des Ouvriers - 54310 Homécourt
03 82 47 54 70 - mosimon@departement54.fr



Rue de Belgique 54135 MEXY
06 85 23 18 73 - www.ecotransfaire.eu

Magali Bailly, conseillère
Info Énergie



Eurobase 2 - Espace Jean Monnet 54 810 Longlville
lorrainnord@eie-lorraine.fr
06 74 32 05 40 / 03 55 26 00 33
www.agape-ped.org / www.eie-lorraine.fr



15, rue du Temple 54150 BRIEY
03 82 22 94 90
accueil@paysbassinbriey.fr

Comité départemental des retraités et des personnes âgées (CODERPA)

Ce conseil a pour mission d'assurer la participation des personnes âgées et des personnes handicapées à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de l'autonomie dans le département.

UFC Que Choisir 54

Conseil sur vos droits vis-à-vis de votre bailleur et des professionnels : rédaction du devis, bon de commande, réalisation des travaux, traitement des litiges en cas de malfaçon ou de problème de garantie. Conseils et informations sont toujours gratuits et permettent de prévenir une difficulté plutôt que d'avoir à la régler en contentieux.

Agence Départementale d'Information sur le Logement de Meurthe-et-Moselle (ADIL 54)

Mise à disposition du public la compétence de juristes spécialisés en droit immobilier. Son rôle est d'offrir une information neutre et complète sur les aspects juridiques, financiers et fiscaux du logement. Le conseil porte sur les prêts et aides existants pour l'acquisition d'un logement ou pour y réaliser des travaux, les droits et obligations des propriétaires et des locataires, etc.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle

- Informations, conseils, diagnostics sur la rénovation énergétique, et sur l'accessibilité pour les particuliers et les professionnels ;
- Informations, conseils sur les labels, la mention RGE,
- Sensibilisation des entreprises artisanales locales à la prise en compte des besoins des personnes âgées et/ou handicapées,

Service économie solidaire et insertion

Notre service copilote la démarche et vous oriente vers les différents interlocuteurs.

Fédération Départementale du bâtiment et des travaux publics de Meurthe-et-Moselle Voir p.2

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment Voir p.2

Groupeur Européen d'intérêt économique ECO-TRANS-FAIRE

Structure transfrontalière qui met en réseau les acteurs de l'économie locale et circulaire dit économie symbiotique dans la grande région. Elle agit sur l'ensemble de l'écosystème (formation, entreprise, association...). Elle a développé une charte transfrontalière signée par l'ensemble des acteurs.

Espace Info Energie Lorraine Nord

Il propose un service de conseil neutre, objectif et gratuit en matière de maîtrise de l'énergie. Le Conseiller Info Énergie assure des permanences hebdomadaires aux habitants de Briey et Jarny. Il vous conseille pour construire, rénover, vous chauffer, installer des énergies renouvelables, et faire des économies au quotidien.

Association du Pays du bassin de Briey

- Plateforme de rénovation énergétique de l'habitat (Jarnisy, vallée de l'Orne, Briey, Piennois, Audunois).
- Conseils techniques, administratifs et financiers pour les particuliers, accompagnement du parcours de rénovation énergétique de leur logement, du diagnostic à la fin des travaux.
- Mise en réseau et formation des entreprises locales du bâtiment.

POUR VOUS FAIRE CONNAÎTRE VOS DROITS
EN MATIÈRE DE LOGEMENT

POUR VOUS FAIRE DÉCOUVRIR
LES ENTREPRISES LABELISÉES

POUR VOUS AIDER À GÉRER
VOS ÉNERGIES ET À RÉDUIRE
VOS FACTURES

Le Guide pratique **Adaptation du logement au handicap et à la perte d'autonomie**
vous explique le détail des procédures et des outils existants.

Maison du Département - 3 place de l'Hôtel des Ouvriers - 54310 Homécourt

Économie solidaire et insertion 03 82 47 54 70 **Personnes Âgées - Personnes Handicapées** 03 57 49 81 10 **Logement** 03 82 46 57 58